

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garde'rire-Centre Éducatif de Cocagne Inc.		Date d'inspection Le 02 avril 2026	
Nom de l'établissement La Garde'rire-Centre Éducatif de Cocagne		Numéro de permis 2019494	
Adresse 4783 route 134 Cocagne NB E4R 2Y2		Numéro de téléphone (506) 345-1800	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 52	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : b) rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile aux enfants qui y sont bénéficiaires de services;	32(1)(b)	24 déc. 2025	02 avr. 2026
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité observe que le matériel d'art n'est pas à la disponibilité des enfants en bas âge dans une salle de classe. Ceci est le deuxième rappel. L'éducatrice qui remplaçait l'éducatrice titulaire de la classe à trouver le bac qui contenait le matériel d'art et la placer à la disposition des enfants. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en après-midi afin d'effectuer une inspection de suivi. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.  La lacune est maintenant conforme.

original signé par  
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 02 avril 2026

Date

original signé par  
Denise Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"